ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



المملكة المغربية وزارة التجـــهيز و النقل واللوجستيك

N°. 16.03...DAC/DPEL 2017

NOTE RELATIVE A LA SESSION D'EXAMEN DE MECANICIEN D'ENTRETIEN D'AERONEFS

La Direction de l'Aéronautique Civile (DAC) organise une session d'examen pour l'obtention de la licence de mécanicien d'entretien d'aéronefs (MEA) de catégories A et B (Sous catégories A1, A2, A3, A4, et B1.1, B1.2, B1.3, B2, B3), du 16 au 19 Mai 2017 à l'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et de la logistique Aéroportuaire (ISMALA), sis à l'aéroport Mohamed V, Nouaceur.

Les conditions d'admission à cette session sont comme suit :

Catégorie A:

- 1. Avoir 18 ans révolus,
- 2. Etre apte médicalement,
- 3. Avoir suivi une formation conforme relative à la catégorie A ou être titulaire d'un titre militaire (BE ou BS) dans une des spécialités en maintenance d'aéronefs.

Catégorie B:

- 1. Avoir 18 ans révolus,
- 2. Etre apte médicalement,

3.

- a) Avoir suivi une formation conforme relative à la catégorie B ou
- b) Etre titulaire d'un titre militaire (BE ou BS) et justifier d'une expérience minimale de 8 ans au sein d'un organisme de maintenance agréé, ou
- c) Etre titulaire d'une licence de MEA Cat A délivrée sur la base d'un titre militaire (BE ou BS), et justifier d'une expérience minimale de 3 ans au sein d'un organisme de maintenance agréé.

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes :

- Formulaire de demande de candidature dument rempli et signé (à télécharger du site : http://www.equipement.gov.ma/aerien/Pages/avis_au_public.aspx
- Copie de la CNIE.
- Copies des titres aéronautiques détenus par le candidat certifiés conformes.
- Copies des certificats ou justificatifs de formations certifiés conformes.
- justificatif d'expérience pratique sous forme de livret reconnu et validé par l'organisme de maintenance dans lequel les tâches ont été exécutées

\triangleright NB:

- 1. Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction de l'Aéronautique Civile au plus tard le Vendredi 21 avril 2017.
- 2. les dossiers doivent être présentés dans des chemises plastifiées mises dans des enveloppes fermées.
- 3. Les dossiers incomplets ou déposés hors délais ne seront pas considérés. Division

de la Sécurité Méronautique

ديرية الملاحة الجوية المدنية



La Direction de l'Aéronautique Civile

شارع الزيتون، الرياض ص.ب: 1073 ر.م – الرباط. الهاتف: 55/54 94 67 37 05 – الفاكس 77 37 05 77 37 05 74 / 37 30 78 Av. Azzaitoune Ryad, B.P : 1073 R.P – Rabat-. Tél : 05.37.67.94.54/55 – Fax : 05.37.77.30.74